

Réuni·e·s en Assemblée Générale des personnels de l'UPEC, nous réaffirmons notre opposition au projet de loi de programmation de la recherche et demandons son rejet par les parlementaires, dans la mesure où ce texte favorise une précarité grandissante dans l'ESR pour tous les personnels de l'université comme pour les étudiant·e·s, qu'il n'envisage pas de recrutements massifs et qu'il promeut toujours davantage les financements par appels à projets.

Nous dénonçons l'insertion d'amendements substantiels dans le cadre de la discussion législative sans que ceux-ci aient fait l'objet d'un examen préalable ou d'une étude d'impact sérieuse. Ces amendements par ailleurs vont à l'encontre de nombreux principes de liberté auxquels nous sommes attaché·e·s et pénalisent dangereusement de nombreux éléments de la vie démocratique universitaire.

Nous refusons le recrutement d'enseignant·e·s-chercheur·se·s en dehors de la qualification accordée par le CNU, garant d'un égal accès aux différents emplois. Le CNU est une instance importante de l'organisation collective des enseignant·e·s-chercheur·se·s et de leur évaluation par les pairs par son caractère national, sa composition majoritaire élue, et son organisation par discipline ; nous refusons donc tout affaiblissement du CNU et toute réduction de ses attributions.

Nous refusons la création du délit consistant « à troubler la tranquillité ou le bon ordre de l'établissement », au moyen d'un amendement opportuniste qui ne sert qu'à préparer la répression future de tout mouvement de protestation dans les universités.

Au-delà du projet de loi de programmation de la recherche, nous nous opposons également à la réforme de la formation des enseignant·e·s qui sacrifie les exigences disciplinaires et généralise l'utilisation d'étudiant·e·s précarisé·e·s comme moyen d'enseignement, sans que leurs compétences aient été certifiées par la réussite d'un concours et au détriment de leur formation.

Nous nous inquiétons, pour l'avenir de l'institution universitaire, de la pérennisation de l'enseignement en « distanciel », qui favorise mécaniquement l'abandon et le découragement, en particulier pour les plus fragiles. Nous demandons que le gouvernement fournisse tous les moyens pour assurer la bonne conduite des études. Nous n'acceptons pas qu'une génération soit sacrifiée.^[P]_[SEP]

Dans ce contexte, nous :

- participerons au rassemblement du 17 novembre à 15h place de la Sorbonne et invitons collègues et étudiant·e·s à nous y rejoindre, ainsi que les organisations syndicales à y appeler ;
- appelons les différentes composantes, laboratoires, UFR et départements à organiser des Assemblées Générales, adopter des motions, et à informer les étudiant·e·s ;
- appelons également la direction de l'UPEC à prendre une position ferme et le Conseil Académique à s'engager à ne pas recruter par voie dérogatoire ;
- invitons l'ensemble des personnels et étudiant·e·s à rejoindre une réunion nationale de discussion et coordination, en visioconférence, le lundi 23 novembre de 18h à 21h ;
- appelons à nous réunir en Assemblée générale de l'UPEC, le mardi 24 novembre à 12h30.

Texte adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'UPEC, lundi 16 novembre 2020